

Le règlement c'est le règlement

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Courrier des abonnés

Cher Monsieur,

Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir d'un étudiant de l'Université de Namur. J'ai pensé qu'elle pourrait intéresser les lecteurs du Conteur romand.

« ... Et nous avons retrouvé « le Pays Noir », dans sa laideur tragique et attachante qu'adoucissent un peu la neige et le ciel gris.

» Dans la préface de vos nouvelles, n'avez-vous pas dit que le patois était l'âme d'un pays et qu'il était impardonnable de le laisser se perdre ? Ces mots, que je rapporte imparfaitement m'obsèdent depuis mon retour et puisque j'ai un peu de temps devant moi, je me propose de redécouvrir le patois de mon pays, pas celui de Charleroi dont je me méfie, mais celui du Borinage où je suis né.

» Dans une prochaine lettre, je vous parlerai donc du Borinage moins bien sans doute que vous ne l'avez fait du Valais, mais avec la même passion, je crois.

Voici une petite devinette :

<i>Viole in l'air.</i>	<i>Viole en l'air,</i>
<i>Bac à z'omme,</i>	<i>Bac à hommes,</i>
<i>Trô à trôs,</i>	<i>Trou comprenant d'autres</i>
	<i>[trous,</i>

<i>Puch à puches.</i>	<i>Puits pleins de puces,</i>
<i>Yars à ti,</i>	<i>Liards à toi,</i>
<i>Krank à mi,</i>	<i>Crampes à moi</i>
<i>Puch à maux.</i>	<i>Puits de souffrance.</i>

» C'est la fosse, autrement dit la mine, le charbonnage.

» Par « viole en l'air » ils entendent les molettes, c'est-à-dire les grandes roues qui permettent au câble supportant la cage « bac à hommes » de glisser. Par « trou à trous » ils entendent les galeries, les « bouveaux », le puits lui-même autour duquel ils s'étendent en réseau. Le reste se comprend assez facilement. Je trouve particulièrement émouvante la dernière indication « puits de souffrance ». Aussi émouvante, cette petite sentence rimée qui dit

si joliment que le métier de mineur est dur et ne comporte guère de joies :

*« Ça n'est nië roses nië violettes
Que d'sin daller gratter noirette »*

*Il n'y a ni roses ni violettes
A s'en aller gratter le charbon*

etc. »

Claude Haumont à Clarat Durnat-Junod.

Rêve de clochards

Deux clochards qui n'ont pas trouvé de bonne âme pour leur aider à se payer un maigre repas rentrent dans leur mansarde grelottant de faim et de froid.

— Sapristi, dit l'un, en se frottant les mains, j'ai la chair de poule...

— Si encore on pouvait la faire au riz !

Le règlement c'est le règlement

C'est à Paris : un désespéré enjambe un parapet et s'apprête à piquer une tête dans la Seine. Un gardien de la paix se précipite et se cramponne à lui...

— Laissez-moi, clame l'homme... Je suis las de la vie... Je veux me noyer... C'est bien mon droit, je pense ?

Et l'agent de l'ordre :

— Chez vous, tant que vous voudrez... Mais pas sur la voie publique !

Au temps des chevaux

Un paysan des environs d'Echallens était l'époux d'une Bernoise, forte luronne, qui ne boudait pas à l'ouvrage ni devant son mari quand celui-ci s'attardait à la pinte. Quelle secouée alors, mes amis !

Un soir qu'il rentrait chez lui, à la montée, son cheval lambinait en route, malgré les excitations et les coups de fouet. Mais le patron voyait l'heure avancer et devenait soucieux.

Tout à coup, il déversa sa bile sur le vieux bidet qui n'en pouvait mais.

— Allein dan, bâogro dè tséropa, lui cria-t-il en agitant les rênes ! n'est pas tè qu'a maria l'Allemande !